

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

AOÛT- SEPTEMBRE 2010

RÉFLEXION DU MOIS

En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout. (Albert Camus)

INTERNET HAUTE VITESSE

Le directeur général a déposé la demande de subvention, en mai dernier, au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. En août, après plusieurs semaines d'attente et de relances, le service responsable du ministère a fait savoir à la municipalité que les critères d'adhésion avaient été modifiés et que le processus de demande devait être repris à nouveau. Certaines conditions ont été ajoutées comme l'approbation préalable du ministre, une résolution de la MRC des Laurentides, une recommandation de proposition.

Le nouveau dossier a été complété et remis au ministère à la fin septembre. Nous souhaitons une réponse favorable avant la mi-novembre de cette année. L'ensemble des intervenants ont dénoncé les délais inacceptables dans ce dossier depuis fin 2008.

INTERSECTION DE LA ROUTE 323 ET DU CHEMIN DE VENDÉE

La Municipalité et celle de Lac-des-Plages ont fait parvenir au ministère des Transports de Papineauville des résolutions demandant de revoir l'accès au chemin de Vendée à partir de la route 323 en provenance de Saint-Rémi. Plusieurs échanges ont lieu à ce carrefour. Une copie a aussi été acheminée au ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan.

APPEL AU CIVISME SUR LES ROUTES MUNICIPALES : RALENTISSEZ S.V.P.

Plusieurs citoyennes et citoyens ont demandé d'inciter la population, autant permanente que saisonnière, à ralentir sur les routes municipales. Il est fréquent que les abords de route soient occupés par des promeneurs ou des cyclistes, en particulier sur les routes gravelées. Partageons la route. La municipalité a placé certains panneaux pour inciter au ralentissement et a fait part de la problématique à la Sûreté du Québec.

RÉFECTION DU SENTIER DE LA TOUR À FEU

Le sentier piétonnier de la tour à feu à Saint-Rémi avait été fermé pour des raisons de sécurité. En août, les employés du service des travaux publics ont procédé aux correctifs nécessaires à sa réouverture.

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES

Le gouvernement du Québec a fait parvenir à toutes les municipalités du Québec un nouveau règlement qui régit la sécurité des piscines privées. Les installations qui seront implantées après octobre 2010 seront touchées par cette nouvelle réglementation.

RÉFECTION DE LA ROUTE 364 ENTRE SAINT-RÉMI ET HUBERDEAU

Suite à des démarches avec la municipalité d'Huberdeau et le député de Labelle M. Sylvain Pagé, le ministre délégué aux Transports M. Norman MacMillan a décidé de supporter la réfection de la route 364. Il faut comprendre que la route 364 entre Huberdeau et Saint-Sauveur est sous la responsabilité du M.T.Q. Même si les montants promis pour 3 ans relèvent du budget discrétionnaire des concernés, la municipalité a accepté le projet. Les engagements financiers des partenaires pour 3 ans sont 300 000 \$ du député de Labelle, 450 000 \$ du ministre Norman MacMillan et (à confirmer) 150 000 \$ du ministre des Transports M. Sam Hamad. La somme totale sera donnée au prorata du kilométrage (Huberdeau 6 km, Amherst 8 km) sur les trois prochaines années. Amherst pourrait recevoir jusqu'à 514 286 \$. L'entente prévoit cependant une mise de fonds identique par la municipalité. Le financement sera assuré par le programme de la taxe d'accise sur l'essence et un programme de financement.

RÉFECTIONS MAJEURES DU PONT GAUDIAS-CÔTÉ PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Suite à des représentations par les forestiers qui exploitent la forêt sur les terres publiques, le M.T.Q. a décidé de refaire le pont Gaudias-Côté à la sortie du village de Vendée. Des mesures spéciales seront prises afin d'assurer les différents services à la population durant les travaux. Le ministère, après une intervention de la municipalité, ne prévoit pas fermer le pont plus de 48 heures. Dès que toutes les infos seront disponibles, les citoyens seront informés par le M.T.Q. et la municipalité.

AFFICHAGE DES NOMS DES VILLAGES DANS LA MUNICIPALITÉ

Le projet, sous la responsabilité de Mme Denise Charlebois, prévoit l'affichage d'un panneau à l'intérieur de chaque village pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs. Le panneau sera monté sur deux supports de bois. À l'intérieur des supports sera inscrit en demi-lune, au sommet, le nom du village. Au centre sera placée l'effigie de la municipalité.

AFFICHAGE DU CHEMIN BOILEAU SUR LA ROUTE 323

Suite à la demande par résolution du conseil municipal, c'est au tour de la municipalité de Boileau de demander au M.T.Q. d'installer rapidement une indication du chemin Boileau sur la 323.

**ICI VENDÉE : FÊTES AU VILLAGE
ACTIONS ST-RÉMI : UN FILM
FAMILIAL EN PLEIN AIR**

Le 24 juillet à Vendée et le 14 août à Saint-Rémi, les deux organismes de revitalisation ont réalisé des événements qui ont été des réussites. Plus de 250 adultes et enfants ont assisté le 14 août, pour la première fois, à un cinéma en plein air. Le président d'Actions St-Rémi, M. Gaétan Larose, ainsi que son équipe étaient très satisfaits de la manifestation et prévoient refaire l'expérience. Pour la deuxième année, Ici Vendée a refait sa Fête au Village. Les kiosques et les exposants locaux ont été très appréciés. L'animation et le repas sous le chapiteau ont connu un franc succès. Le groupe, sous la présidence de M. Gérard Boyer, planifie déjà l'été 2011.

**COLLOQUE DE LA PROMA
LE 22 SEPTEMBRE À LABELLE**

Après des démarches depuis une année et demie, la PROMA (Société de PROtection du Bassin versant de la Rivière MAskinongé) a tenu son premier colloque annuel. La PROMA regroupe 7 municipalités (La Minerve, Labelle, Amherst, La Conception, Lac-des-Plages, Boileau, Harrington) sous un même organisme. Les objectifs sont la mise en valeur, la protection et l'uniformisation de la réglementation sur le bassin versant.

Le 22 septembre dernier, une cinquantaine de représentants des municipalités, des lacs et de l'environnement ont eu une présentation de la firme Génivar sur le bassin versant du Lac-des-Plages. Une conférence de M. Robert Lapalme, conseiller en environnement, a permis de voir plus clair sur les défis qui attendent la PROMA. Le financement de l'organisme est assuré par les 7 municipalités.

**INSCRIPTION DU SENTIER
DU LAC DE LA DÉCHARGE
AU PROGRAMME VOLET II**

Gilles Séguin de la MRC des Laurentides est venu évaluer avec le président de l'association du Lac de la Décharge et Mme Carole Martineau, conseillère municipale, le coût et les travaux à effectuer pour remettre en forme le sentier qui ceinture de lac de la Décharge. Le projet devrait, s'il est retenu, se réaliser en 2011.

Bernard Lapointe,
maire

LA PAGE DES ANNONCEURS

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE D'AMHERST **JOURNÉE « PORTES OUVERTES »** *(Pour toute la famille)*

Samedi 2 octobre 2010

À la caserne de Saint-Rémi, 139 rue Maurice, Saint-Rémi d'Amherst

De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Activités :

- Visite de la caserne**
- Les équipements de lutte contre l'incendie**
- Les véhicules d'urgence**
- Les équipements des premiers répondants**
- Démonstration de désincarcération**
- Démonstration des premiers répondants**
- Démonstration avec extincteur**
- Atelier de RCR (réanimation)**
- Kiosque de prévention et d'information**

La compagnie Speedex (extincteurs) sera sur place (vente, services et démonstration)

Apportez vos piles usagées de détecteur de fumée et nous les remplacerons gratuitement (jusqu'à épuisement des stocks)

Bienvenue à tous,

Votre service d'incendie

TRANSPORT EN COMMUN INTERMUNICIPAL

Entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant, jusqu'à 20 circuits d'autobus disponibles tous les jours et 9 circuits de taxibus desservant les municipalités avoisinantes, matin et soir, du lundi au vendredi.

Billets en vente à l'hôtel de ville et au Dépanneur St-Rémi

5,00 \$ ou 27,50 \$ le livret de 10 billets

Pour information : (877) 604-3377 ou (819) 681-3377